

Jean-Paul Chabert

De: Jean-Paul Chabert [Jean-Paul.Chabert@wanadoo.fr]
Envoyé: lundi 28 février 2005 15:30
À: Adel Selmi
Objet: Islam et gestion ...

Bonjour,
As-tu le texte de ta conférence "Islam et gestions des ressources naturelles" (1995) ?
Si oui, peux-tu me le faire parvenir, par la poste ou par mail ? D'avance merci.
Amicalement.

Jean-Paul Chabert
L'Epallud
38300 DOMARIN

PS : As-tu fait quelque chose de tes matériaux sur la culture des droits communs ?

Les Prisonniers Politiques Tunisiens :

La solution est avec celui qui détient les clés de la solution

Par Mohamed Lamari

La version arabe de ce papier a été diffusée sur tunisnews.net le 04.01.05 et alacr.ws.

Traduit de l'arabe par Ahmad Manai- ITRI.

A peine le rideau est-il tombé sur les élections du 24 octobre 2004, qu'un climat de scepticisme voire de pessimisme saisit l'opposition et notamment ses composantes qui ont appelé au boycott. Tout le monde se convainc que le pouvoir allait continuer dans sa politique répressive traditionnelle et que le dossier des libertés et notamment celui de la libération des prisonniers politiques était classé, pour au moins cinq ans, jusqu'à l'échéance électorale prochaine.

La surprise :

C'est alors que le pouvoir surprît tout le monde en libérant quelques dizaines de prisonniers, dont certains dirigeants du mouvement Nahdha. L'acte ravit nombre de gens mais incita tout le monde à se poser des questions sur les raisons d'une telle libération.

Entre-temps, T. Labidi a entrepris de réunir (sur le site alacr.ws, repris plus tard par [tunisnews](http://tunisnews.net)) les déclarations de certains hommes politiques à ce sujet. Certains ont déclaré avoir vu dans ces libérations le résultat normal des luttes de la société civile, de son soutien et de sa solidarité avec les prisonniers et, d'une façon générale, de son combat en faveur des libertés.

D'autres y ont vu la seule issue pour le pouvoir, après la comédie électorale du 24 octobre. D'autres enfin ont cru voir dans cet événement, la main tendue du pouvoir et un acte de bonne volonté pour clore définitivement un dossier qui pèse lourdement sur la société, l'opposition, le pouvoir mais surtout les prisonniers et leurs familles. Mais quelque soient les opinions et les analyses des uns et des autres, tous s'accordèrent à réclamer l'amnistie générale, sans prendre la peine d'expliquer les moyens d'y parvenir.

L'amnistie générale :

L'amnistie générale est une vieille revendication, oh combien légitime, des opposants tunisiens depuis des décennies. Elle a été toujours ignorée par le pouvoir et ses alliés et occultée par les médias tunisiens qui, jamais, n'y ont fait la moindre allusion.

Il faut avouer que c'est une revendication difficile à réaliser en l'absence d'une opposition suffisamment puissante dans la société et fortement représentée au parlement et en l'absence aussi d'une volonté politique du pouvoir pour une réconciliation nationale. C'est une revendication qui risque fort de demeurer, pour longtemps, un sujet de surenchère pour une opposition qui n'a pas d'alternative à offrir à ce niveau. D'ailleurs, certains n'ont pas manqué de considérer les dernières libérations comme vides de sens parce qu'elles ne s'inscrivent pas dans une amnistie générale !

Bien sûr c'est l'avis de ceux qui vivent confortablement, dans la sécurité et la liberté, même relative. Par contre celui des gens qui croupissent au fond des geôles depuis une quinzaine d'années, écrasés par leurs propres souffrances et par les malheurs de leurs familles, est tout autre. Et c'est l'un d'entre eux, le frère Mounir Hakiri, récemment libéré, qui traduit ce sentiment à travers ce témoignage poignant : « Je vais te parler très sincèrement, du fond du cœur, encore meurtri par la souffrance, toujours présente au plan physique, mental et affectif. J'estime que la libération d'un prisonnier, survenant même un jour avant la fin de la peine, est un acquis. Quoique je fasse pour te décrire la

réalité de la prison, je n'y parviendrais pas. Les souffrances y sont terribles et indescriptibles. La prison, en un mot, c'est l'enfer et, les souffrances des familles et des proches des prisonniers sont des blessures qui aggravent le drame du prisonnier. Tout cela devient à la longue insupportable. Le prisonnier, après tout, n'est qu'un être humain et ses capacités de résistance ont des limites. Aussi, j'estime que tout effort conduisant à la libération d'un seul prisonnier, est positif et le bienvenu parce qu'il peut mettre fin à la décomposition d'une famille »(site alar.ws: 07/ 12/ 04) *

Il est tout à fait normal que chacun de nous continue à réclamer haut et fort l'amnistie générale, mais en l'absence des conditions qui la rendent réalisable, il nous faut saluer toute amnistie ou mesure de grâce, qui rende la liberté, même conditionnelle, à un prisonnier, mette fin au drame d'une famille et atténue les rancunes.

Rappelons tout de même que la Tunisie n'a jamais connu de véritable amnistie générale. L'amnistie de 1989, survenue peu après les élections générales, l'a été sur proposition du chef de l'Etat et non pas du parlement. Malgré cela, des forces rétrogrades, alliées à certains éradicateurs l'avaient réduite à une grâce présidentielle, accordée sur examen des dossiers. Ainsi, la plupart des condamnés du mouvement islamique, en 1981 et 1987, à l'intérieur du pays et à l'étranger, n'ont pu en profiter pour être réhabilités dans leurs droits civiques. Bien plus, les interrogatoires et les procès de 1990 et 1991, se sont passés tous sur fond des accusations de 1981 et 1987.

L'opposition : malaise et interrogations

Les interrogations les plus insistantes sur les raisons de ces libérations, relayées par les listes de diffusion, avaient porté sur le rôle éventuel du mouvement Nahdha et le prix qu'il aurait payé pour obtenir la libération de ces quelques dizaines de prisonniers. Avis contradictoires, surenchères et sarcasmes déplacés, fusèrent de toute part, notamment pour commenter l'enthousiasme suscité par ces libérations et les appels à négocier avec le pouvoir : « Un geste somme toute limité, mais qui n'empêcha pas les applaudisseurs d'applaudir, les optimistes d'espérer et même de croire aux illusions », écrit M. Merzouki. :(tunisnews : 07/ 12/ 04)

De son côté, Sayed Ferjani, (Nahdhaoui) traita tous les optimistes de cette génération, qui a milité politiquement durant un quart de siècle, de « marchands d'illusions, d'ignorants et d'immatures ». Ainsi, il écrit « ceux qui propagent ces voeux pieux et ces illusions, sans rapport avec la réalité et qui, à l'instar du dirigeant du Nahdha, Lazhar Mokdad, dans son article sur tunisnews, font preuve d'une entière immaturité politique et d'une grave méconnaissance des principes et des conditions de toute négociation ». (tunisnews : 29/ 12/ 04)

De son côté, Oum Ziad, est allée encore plus loin, en émettant des doutes sur la transparence des relations du mouvement Nahdha avec le pouvoir, après tout ce qui s'est passé durant ces dernières années et invite ce mouvement à « mettre fin à l'ambiguïté de son discours ». Pour elle l'heure du choix est arrivée, le champ politique n'admettant plus de contradiction entre le discours et l'action . Elle ajoute « le nouveau discours des islamistes nous apprend qu'ils sont devenus un mouvement démocratique, ce qui suppose qu'ils ne peuvent plus collaborer avec un régime dictatorial et contre la démocratie. Mais leur attitude, face à la libération de quelques uns de leurs prisonniers, nous incite à nous poser de sérieuses questions sur leur position définitive vis-à-vis du pouvoir en place... Nous avons besoin que chacun se détermine d'une manière claire et sans la moindre ambiguïté et choisisse définitivement son camp, en rompant avec le cas adverse ». (nahdha.net : 14/ 11/ 04)

Maître Abbou, quant à lui, après mûre réflexion et des preuves tangibles à l'appui , est parvenu à la conclusion que la libération du dixième des prisonniers islamistes ne peut être que le résultat d'un marché avec le pouvoir. Il ajoute que « parmi les nombreuses explications à ce geste, une seule nous paraît plausible, c'est qu'il y a eu un marché entre le mouvement Nahdha et le pouvoir ». (tunisnews 01. 12.04)

Selon lui, de nombreux éléments militent en faveur de cette thèse et notamment que « longtemps avant ces libérations, nous avons constaté un choix délibéré des islamistes à éviter l'escalade et la confrontation avec le pouvoir. Quelque temps après, nous avons eu droit à un déluge de communiqués de félicitations du chef de l'Etat et d'articles favorables et des appels à la réconciliation nationale et à tourner la page du passé ». (tunisnews : 01/ 12/ 04)

A ce niveau, il nous semble légitime de nous poser ces quelques questions :

Quelle serait vraiment l'attitude de tous ces gens et d'autres encore, s'ils comptaient parmi leurs amis seulement un dixième des détenus du Nahdha, ou même un quart de ces quatorze ans ?



Quelle serait leur attitude s'ils avaient subi, au lieu de la liberté, la terreur, la prison et ce depuis un quart de siècle ?

Croyez-vous que par respect pour le Nahdha ou même pour toute l'opposition, ils refuseraient ou même hésiteraient à engager des pourparlers avec le pouvoir pour résoudre leur problème? Sûr que non, et ils l'auraient fait sans en référer à quiconque !

Est-il besoin de rappeler cette petite vérité, à savoir qu'au début des années quatre vingt dix, les amis du Nahdha n'ont pas hésité à prendre le parti du pouvoir et à participer, qui par leur silence complice, qui clairement et officiellement, à l'éradication des islamistes, croyant, eux aussi, pouvoir construire la démocratie sans ces derniers.

De grâce, arrêtons la surenchère et la suspicion! Rien de ce qui s'est dit ou passé à ce propos, ne les autorise. Rappelons simplement que des voix timides se sont élevées pour appeler à trouver une solution à un drame humain sans pareil dans l'histoire récente du pays.

Serait-ce trop pour les prisonniers islamistes, dont certains ont fait plus de quatorze ans d'isolement, de quitter leurs cellules par une mesure de grâce présidentielle ou plus simplement par une libération conditionnelle, comme ce fut le cas pour de nombreux autres prisonniers politiques, toutes tendances confondues ? A-t-on oublié que Mohamed Mouâda, Khemaïs Chammari, Khemaïs Ksila, Hama Hammami, Adel Selmi, Nizar Châari et bien d'autres encore, ont été libérés dans ces conditions ? Il est vrai qu'ils n'ont pas été astreints à subir un contrôle administratif de tous les instants, comme c'est le cas des islamistes, et que chacun d'eux a pu obtenir son passeport et voyager à l'étranger.

La position de la direction du Nahdha :

L'analyse de la stratégie du Nahdha, à propos de ses prisonniers, démontre que ce mouvement a compté essentiellement sur la société civile et l'opposition, malgré leur faiblesse et bien que certaines de leurs composantes lui sont toujours hostiles et ne sont guère convaincues de la nécessité d'une telle libération. Aucune autre démarche, particulièrement celle consistant à frapper à la porte de celui qui a les clés de la prison et de la solution du problème, n'a été tentée.

Pourtant, la recherche d'une solution avec celui qui la possède, c'est-à-dire le pouvoir, nous semble la position objective par excellence. Notre frère Ziad Doulatli, qui vient de nous rappeler qu'il avait engagé, du fond de sa prison, des pourparlers avec le pouvoir, confirme, s'il en est besoin, le sérieux de cette position. Il déclare « la vérité est que M. Zakaria Ben Mustafa, président du Comité supérieur des droits de l'homme et des libertés publiques, m'a rendu visite en compagnie de Maître Abdelwahab Bahi, au mois de mars 2003. J'avais longuement discuté avec eux de la situation des prisonniers, des mauvaises conditions de leur détention et de leurs souffrances. Dans les moindres détails. A l'issue de cette rencontre, j'avais confié à mes hôtes une lettre destinée au chef de l'Etat, dans laquelle je l'ai appelé à libérer les prisonniers pour des raisons humanitaires. J'ai appris par la

suite que cette lettre a eu un écho favorable auprès du président de la République et il y a eu une sorte de promesse de régler le dossier des détenus. Cette lettre concernait tous les prisonniers politiques et je n'ai pas été surpris par ma propre libération ». (site alasr.ws : 17/ 12/ 04)*

Ce témoignage est en contradiction avec les propos de Walid Bennani, l'actuel président du conseil de la Choura.

Les propos de Doulatli, ancien président du Conseil de la Choura, apportent peut-être des assurances à ceux qui craignent que ces libérations ne se soient faites à leurs dépens. Son message s'adresse en fait à tous les protagonistes, pouvoir, opposition, Nahdha et tout particulièrement au chef de l'Etat, pour les inviter à trouver une solution définitive et globale au problème des prisonniers et à celui, non moins important, du calvaire des familles des détenus. Il confirme aussi que le problème est avant tout un problème Tunisien et non pas international, comme certains veulent nous le faire croire.

C'est aussi un problème qui demeure, pour l'essentiel, celui des islamistes et non pas des autres composantes de la classe politique et, plus précisément, celui des intéressés et tout particulièrement des dirigeants libérés.

Il est temps que l'on cesse de faire miroiter de faux espoirs et de perdre des occasions favorables et propices, comme le souligne Salah Eddine Jouchi, qui nous rappelle l'initiative de Hachmi Hamdi, patron de la chaîne satellitaire Al Mustakilla. Ce dernier « avait pris l'initiative, à la fin de 1998, d'intervenir auprès du chef de l'Etat, pour régler le problème des détenus islamistes. Ses efforts avaient permis à l'époque d'en libérer quelques centaines. Mais c'était sans l'accord préalable de la direction du Nahdha qui l'avait accusé d'entreprendre cette médiation dans son propre intérêt et fit tout pour la faire capoter, en engageant une escalade contre le pouvoir et son chef. Cette situation a été habilement exploitée par les éradicateurs et les partisans de la solution sécuritaire qui mirent de nombreux obstacles à la solution du problème des détenus et prolongèrent ainsi leur détention ». (tunisnews: 10/ 11/ 04)

Le mot de la fin :

Au bout de quinze longues années d'un calvaire indescriptible des prisonniers du Nahdha, nous nous trouvons face à un double choix :

Ou bien nous sacrifions les détenus dans la petite et la grande prison, et nous aurons ainsi participé à prolonger sciemment leur détention, puisque, comme l'écrit Sayed Ferjani et le disent d'autres du même avis, « les acquis du passé ne peuvent être cédés à vil prix ». La solution serait, dans ce cas, dans la poursuite des revendications politiques, vieilles de vingt cinq ans, qui ont tellement profité aux autres et n'ont apporté aux islamistes que malheur et misère, malgré leurs sacrifices inouïs. C'est aussi un objectif impossible à réaliser dans l'immédiat, à la lumière de l'interdiction constitutionnelle de toute existence politique d'un mouvement islamiste, laquelle se trouve partagée par nombre de composantes politiques, même si certaines d'entre elles soutiennent publiquement le contraire.

Le deuxième choix est de s'engager dans la voie de la réconciliation nationale, de la libération des prisonniers, de la levée du contrôle administratif sur les détenus libérés, du recouvrement de leurs droits et de la fin de leur calvaire qui a duré trop longtemps.

Ceci ne peut se faire qu'à la condition que le mouvement Nahdha change son discours, évite l'escalade et tout ce qui peut troubler une amélioration de l'atmosphère générale, s'arme de patience, encourage toute initiative appelant au débat serein, partout où cela est possible. Tout cela contribuera à détendre les rapports, à rapprocher les points de vue et à résoudre les problèmes par étapes.

Je suis convaincu que si Cheikh Rached Ghannouchi, référence morale et président en exercice du

Les Prisonniers Politiques Tunisiens . Page 10

mouvement Nahdha, fait le geste courageux qu'on attend de lui, s'arme de patience et évite de céder aux surenchères, il ne manquera pas de susciter une réaction favorable auprès des autorités et de ses propres partisans et d'aider à trouver une solution... fût-elle partielle. N'avait-il pas fait, en juillet 1988, une initiative qui avait permis à l'époque d'installer un climat de confiance, de libérer les derniers détenus et de classer l'affaire dite sécuritaire.

Cheikh Abdel Fettah Mourou, avait entrepris quelque chose de comparable en 1984, ce qui avait permis de faire libérer l'ensemble des prisonniers politiques à l'époque.

Sans cela et, surtout avec le discours du frère Sayed Ferjani et d'autres comme lui, qui s'accrochent aux revendications politiques mais tolèrent néanmoins les militants à rechercher des solutions individuelles, on ne fera que s'enfoncer davantage dans la crise. »

Il écrit « Je lance un appel sincère à tout frère qui ne peut plus supporter de payer le lourd tribut du combat, après ces longues années de prison ou d'exil, de chercher pour lui-même, la solution adéquate. Tous comprendront son geste et apprécieront son courage parce qu'il n'aura pas incité ses camarades à céder sur les principes et les grands objectifs stratégiques de notre peuple et de notre mouvement ». (tunisnews :29/ 12/ 04)

Un tel discours ne permettra jamais d'envisager une quelconque réconciliation, ni de réaliser des objectifs politiques ou d'unifier les rangs des islamistes. Cela constitue au contraire, un cadeau inestimable aux partisans de l'éradication et de la solution sécuritaire, qui ne manqueront pas de s'acharner davantage sur nos frères et pousser encore plus à la rupture et à l'exclusion.

mohammedlamari@yahoo.fr

[RETOUR](#)

Jean-Paul Chabert

De: Quibla [redactionquibla@yahoo.fr]
Envoyé: mardi 19 octobre 2004 13:09
À: Quibla 4
Objet: À lire ce 19 octobre 2004 / 2 Ramadan 1425 sur <http://quibla.net> !

À lire ce 19 octobre 2004 / 2 Ramadan 1425 sur <http://quibla.net> !

Contactez nous : redaction@quibla.net 19 octobre 2004

L'événement : Le crime d'Alain Ménargues

« Encore une fois, les associations de protection d'Israël ou de défense d'Israël pratiquent l'amalgame pour faire passer les commentaires sur la loi politique sioniste comme étant du racisme ou de l'antisémitisme. Je réaffirme publiquement tout ce que j'ai écrit dans mon livre "Le mur de Sharon" à ce sujet. Israël est un pays comme les autres et comme les autres il doit être critiqué. Il n'y a aucune exception dans ma vision du monde, aucun pays n'est au-dessus des lois internationales. » (Alain Ménargues, 15 octobre 2004)

Alain Ménargues, directeur général adjoint chargé des antennes et de l'information de Radio France Internationale (RFI) et vice-président de RMC Moyen-Orient, a présenté sa démission au président de RFI, Antoine Schwarz, qui l'a acceptée, a annoncé RFI lundi 18 octobre.

Ils ont eu sa peau en quelques jours d'une campagne parfaitement orchestrée et minutée. Ainsi, au moment même où Michel Barnier rencontrait Ariel Sharon et les autres chefs sionistes à Tel Aviv, à Paris, Alain Ménargues a été contraint de remettre sa démission. Alain Ménargues n'est pas un ³renégat² obscur comme Israel Shamir, l'hérétique israélien, ce n'est pas un comique noir comme Dieudonné, ce n'est pas un chercheur révisionniste comme Serge Thion, ce n'est pas un militant politique et encore moins un révolutionnaire. Rien de tout cela, Alain Ménargues est un pont de journalisme institutionnel français, en anglais on dirait ³mainstream². Quelqu'un d'établi, de reconnu de respecté (donc aussi haï) pour son travail sur le Liban et Israël. Dans son livre sur le Mur, il utilise tous les noms de lieux israéliens, là où des gens comme nous utilisent les noms d'origine palestiniens.

Qui est Alain Ménargues ?

Quel crime a donc commis Alain Ménargues ?

La campagne

Connexions médiatiques: Le révisionnisme d'Alain Ménargues (RFI) sur Radio Courtoisie, par GW Goldnagel

Communiqué de la CCIPPP [Campagne Civile pour la Protection du Peuple Palestinien]

Alain Ménargues contraint de démissionner : un scandale de plus ! par CAPJPO/Euro-Palestine

Déclaration de l'association La Pierre et L'Olivier

2 Lettres à Antoine Schwartz, PDG de RFI, par Alain Coutte et MF Baratli

Les journalistes intègres ne courent pas les rues, par Silvia Cattori

Infos Ramadan - Attention à l'origine des dattes que vous achetez !, par Djamel M.

Ahmed Zaoui - Alors qu'il est toujours incarcéré en Nouvelle-Zélande, Ahmed Zaoui obtient 12 000 dollars de dédommagement

Palestine - Il voulait ³vérifier qu'elle était morte² : Pour un officier sioniste, vider son chargeur sur une enfant de 13 ans couchée à terre et déjà blessée n'est pas ³contraire à l'éthique² - Jabaliya : " C'est pire qu'un tremblement de terre. Sharon est pire que les nazis " - Ils tirent même sur les diplomates français ! - Le lobby sioniste US attaque la décision des Nations Unies d'accorder un statut consultatif à Ittijah

Le combat des prisonniers palestiniens - Dernières nouvelles des prisons sionistes (15-17 octobre 2004)

Iraq - Les Britanniques appelés en renfort contre les insurgés de Falloujah - L'Iraq et l'Afghanistan, des "opérations vaines", selon le conseiller à la Sécurité de Bush père

Algérie - Violente répression à Ghardaïa

Tunisie - Élections, opposition, exil, prisonniers politiques, perspectives : « Le pire est à venir pour la Tunisie », une interview de Ahmed Manai

Les protocoles des fous de Sion - Le samedi 16 octobre, une AGORA place de la République à Paris, par Ginette Hess Skandrani et Mondher Sfar - Les Palestiniens, oubliés du Forum de Villeurbanne "pour la justice et la prévention des génocides" -

Bolivie - Henri Kissinger continue à faire impunément du renseignement en Amérique du sud ou : qui tire les ficelles de la guerre du gaz entre Bolivie et Chili ? par Wilson García Mérida

20/02/2005

Argentine -³Jour de la race² : Quand le consul d'Espagne fait l'apologie de la colonisation

France - Hommages aux victimes du 17 octobre 1961 - « Les mitraillettes tiraient, les gens tombaient »

Un seul monde - Amnesty International : Une fausse balise ? Deux poids, deux mesures, et de curieux silences - Une analyse critique des positions de l'organisation sur l'Iraq et la Palestine par Paul de Rooij

À voir et à entendre - Huit auteurs en quête de leurs frères palestiniens - Le militantisme, la seconde nature de Samir Abdallah - du 18 au 22 octobre

<http://quibla.net>, ce sont tous les jours des infos et des documents sur tous les dossiers d'actualité. Ajoutez ce site à vos favoris !

PRISON.EU.ORG

Un site de Ban Public

APPLICATION IMMÉDIATE DU CONTRÔLE EXTERNE DES PRISONS

Actualité









Dedans/Dehors

En savoir plus

Ban Public



Questions

-  [Billet d'humeur](#)
-  [Communiqués](#)
-  [Droit](#)
-  [No Comment \(Images\)](#)
-  [Pétitions](#)
-  [Questions fréquentes](#)
-  [Réflexions/débats](#)
-  [Témoignages](#)

Dedans/Dehors →

→ [Pétitions](#)

POUR ASSURER L'ACCÈS AU SAVOIR À MAKKI ET BEN FRADJ



imprimer

Signer la pétition

Votre nom ou pseudo

Votre adresse email

Si vous avez un site Web, vous pouvez l'indiquer ci-dessous

Nom de votre site Web

Adresse de votre site

http://

Valider

Après validation un mail vous sera adressé afin de confirmer votre signature.

"Toute personne a droit à l'éducation"
(Article 26 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme)

Les anciens prisonniers politiques Abdellatif Makki, Jalel Ayyed et le militant syndic Fradj viennent d'entamer une grève de la faim, respectivement le 7 et le 5 février 2004 pour leur droit au savoir et leur réintégration à l'Université.

Abdellatif Makki, ancien Secrétaire général de l'Union Générale Tunisienne des Etudiants Internes aux Hôpitaux de Tunis, a purgé une peine de 12 ans de prison pour ses activités syndicales. Les autorités lui refusent le droit de poursuivre ses études de Médecine et de Biologie. Jalel Ayyed, ancien Secrétaire général de l'Union Générale Tunisienne des Etudiants Internes aux Hôpitaux de Tunis, a purgé 8 ans de prison pour ses opinions politiques syndicales au sein du mouvement étudiant. Les autorités lui refusent aussi le droit de poursuivre ses études de Médecine. Makki et Ayyed partagent le calvaire des anciens détenus politiques, contraints à l'arbitraire d'un contrôle administratif abusif et objet de harcèlement et de tracasseries administratives quasi-quotidiennes.

Anis Ben Fradj, Samir Fourati et Nadhém Zghidi, militants syndicalistes au sein de l'Union Générale des Etudiants de Tunisie (UGET), viennent d'être exclus de la Faculté de Sciences Humaines de Sfax (Sud du pays). Un Conseil de discipline dénué de garanties de justice et d'équité, s'est réuni, le 3 janvier 2004, pour punir leur engagement. Ben Fradj, Fourati et Zghidi sont victimes d'une politique de harcèlement cherchant à briser l'UGET et à traverser lui la liberté syndicale à l'Université.

Dans les deux cas "le droit à l'Education est compromis" par une situation inadmissible qui vise à punir les responsables syndicaux et à assortir la peine de prison de différentes peines supplémentaires illégales et anticonstitutionnelles. Une politique délibérée de destruction des opposants et de leurs familles. Et ce, en violation flagrante des droits syndicaux, des engagements internationaux de la Tunisie et en totale contradiction avec le discours officiel des autorités, qui ne manquent pas de rappeler leurs engagements "théoriques" en faveur du droit.

Nous signataires,

1- Exigeons la liberté d'accès à l'Université pour les anciens détenus politiques et les exclus abusivement, tout particulièrement les étudiants grévistes : Makki, Ayyed et Fourati et Zghidi et tout autre étudiant privé de l'accès à l'Université pour ses activités syndicales ou politiques.

2- Appelons les autorités tunisiennes à assurer la pleine jouissance d'une vie sociale et culturelle.

anciens détenus politiques et d'opinion, en levant les obstacles à leur ré-insertion s-
professionnelle et à leur ré-intégration dans la vie de la cité.

3- Dénonçons l'instrumentalisation des "conseils de discipline" des Universités à de
règlement de comptes politiques et l'exclusion des responsables étudiants, pour les
syndicales ou politiques.

4- Dénonçons les considérations politiques dans la gestion des affaires et des oeuv
universitaires (Inscription, Recherche scientifique, Concours, CAPES, Bourses, Loç
en flagrante violation du principe de l'égalité des chances et de l'accès égal de tout
Savoir.

5- Appelons les Enseignants et l'ensemble du corps universitaire à veiller au respect
académiques et de la liberté syndicale et à dénoncer toute violation de ses principe

6-Prions les organes spécialisés de l'UNESCO à veiller à l'application effective, par
tunisiennes, de l'ACCES EGAL de toutes et de tous à l'Education et au Savoir.

Pour signer cet Appel, veuillez envoyer votre signature à l'adresse électronique
Makki_Anis_Ayyed@yahoo.fr ou contacter l'un des initiateurs.

Appel initié par :

Nejib Baccouchi, Doctorant en Philosophie
Samir Hammouda, médecin psychiatre président d'honneur de l'UGET
Abdel Wahab Hani, ancien vice-Secrétaire Général de l'UGTE
Lotfi Hammami, Secrétaire Général de l'UGET-France
Anouar Kanzari, Président de L'UGET-France
Adel Selmi, Universitaire
Sami Ben Abdallah, Chercheur
Tahar Labidi, Journaliste et Ecrivain

Pour exprimer votre soutien aux étudiants grévistes de la faim :

Abdellatif Makki : (+216) 71 484.294 (Domicile)
Jalel Ayyed : (+216) 22 572 508 (Cellulaire)
Anis Ben Fradj : (+216) 22 166 259 (Cellulaire)

SIGNATURES : 13

Signatures en ligne : 13

Adriana evangelizt ecrivain
Beaufumé jean-françois
D. vu ngoc
Dominique bataillon
Isa b
Lourenço sonia
Milko paris
Mouqueron
Paradis charlotte, ban public, france
Patricia deffense
Torkia
Yann germain
Ziri

Recherche OK Tapez un mot ou une phrase

[Actualité](#) | [Dedans/Dehors](#) | [Reportages](#) | [En savoir plus](#) | [Ban Public](#) | [Partenaires](#) | [Contact](#)

